

cl  
78

REPUBLIQUE DU DAHOMEY  
VICE-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
CHARGEE DU DEVELOPPEMENT & DU PLAN

DECRET :

du Président de la République  
Année 1962 N° 151 /PR/VP/DP

REPUBLIQUE DU DAHOMEY  
SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT  
28 MARS 1962  
ARRIVEE 442/666.

Le Président de la République

- VU: La Constitution de la République du Dahomey;
- VU: le décret n°381/PCM du 29 Décembre 1960 portant nomination des Membres du Gouvernement;
- VU: Le décret 111/PR-CAB du 15 Avril 1961 fixant les attributions des Membres du Gouvernement;
- VU: la convention n°680-A-13-AA du 15 février 1962 entre la République du Dahomey et les U.S.A.
- VU: le décret 139/PR-VP-DP du 20 MARS 1962 portant ouverture du compte hors budget numéro 113-35 intitulé : " Aide Américaine" dans les écritures du Trésorier-Payeur du Dahomey;

- D E C R E T E -

ARTICLE 1er Monsieur ELISHA Elie, Directeur du Plan est nommé Ordonnateur Délégué du compte 113-35.

Le titre de recettes et les mandats ordonnancés seront assignés sur la Caisse du Trésorier-Payeur du Dahomey.

ARTICLE 2.-Le présent décret sera publié au journal Officiel.

AMPLIATIONS :

- PR
- Ministère
- S.G.C.M.
- Plan
- Trésor
- M.A.C.
- Finances
- Préfets
- J.O.R.D.

- 15
- 11
- 3
- 3
- 2
- 1
- 3
- 6
- 1

P. Le Président de la République Absent,  
Le Vice-Président

*S.M. APITHY*  
S.M. APITHY.

Pr Le Vice-Président de la République  
Chargé du Développement et du Plan Absent,  
Le Ministre de l'Agriculture et de la  
Coopération

A. ADANDE

*A. Adande*  
Le Ministre des Finances  
et du Travail

B. BORNA